

Transports urbains - Acquisition d'un autobus de moyenne capacité

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : En 1988, il avait été prévu l'acquisition de deux bus moyenne capacité à la Société VAN HOOL. Celle-ci n'ayant pu être réalisée, la Ville a procédé à l'achat de 2 minibus. Le montant de la dépense a donc été inférieur à l'engagement prévu.

Les crédits actuellement disponibles et figurant au chapitre 905.1/2150.89508 CS 35000 offrent l'opportunité d'acquérir un bus de moyenne capacité supplémentaire, d'un montant de 904 225 F.

Après avis favorable de la Commission Stationnement Transport, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à signer le marché à intervenir, ainsi que les ordres de service ou avenant permettant l'exécution complète de cette acquisition.

M. NACHIN : Je voudrais, pour faire plaisir à Bernard RÉGNIER qui sait certainement ce que je vais dire... (rires).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : A quel sujet ?

M. NACHIN : Au sujet de l'achat d'autobus, je souhaiterais...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ah oui, êtes-vous contre ?

M. NACHIN : Je ne suis pas contre mais je souhaiterais qu'on s'achemine dans l'avenir vers l'achat d'autobus non polluants et moins bruyants.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Gérard JUSSIAUX, pour répondre.

M. JUSSIAUX : Brièvement parce que ça a été longuement abordé en commission. La Ville, quelle que soit sa bonne volonté est totalement dépendante de la qualité des matériels proposés par les constructeurs, qui proviennent de très grandes entreprises de taille nationale, voire multinationale.

Nous savons aujourd'hui qu'une concertation très poussée se met en place pour essayer de produire à l'échéance de cinq à dix années des bus hypers performants, non bruyants et non polluants. Lorsqu'ils existeront, nous nous ferons un plaisir de les acheter même si on peut penser dès à présent qu'ils seront un peu plus coûteux que les matériels actuellement présentés sur les marchés.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ça fera plaisir à tous les écologistes de la place !

M. JUSSIAUX : Ce qu'on souhaite quand même, c'est que les écologistes en question utilisent les bus pour se déplacer chaque jour pour aller à leur travail.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur NACHIN se sent-il visé ?

M. NACHIN : Oui, et je demande à répondre.

M. JUSSIAUX : Je n'ai nommé strictement personne.

M. NACHIN : Non mais ce n'est pas la première fois, JUSSIAUX tu l'as fait dans une réunion publique dernièrement où tu m'as mis en cause de cette façon-là. Alors, je trouve que c'est absolument insupportable, moi j'ai une voiture comme beaucoup d'entre nous et je me sers de ma voiture... (rires)... Ça paraît logique, je n'ai pas une voiture pour la mettre dans un musée et je ne me déplace pas, comme le laissait entendre tout à l'heure Serge MATHIEU, à cheval... (rires)...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Tant mieux pour le cheval. Bien, alors nous sommes d'accord pour ce bus.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.